

RÉCYCLAGE DE LA SPÉCIALISATION "1" MATIÈRES EXPLOSIVES

Public

Référence

R1

Durée : 1 j / 7 h

Conducteurs et convoyeurs transportant des matières et objets explosibles de la Classe 1.

Objectifs

Permettre aux conducteurs de véhicules et aux convoyeurs d'acquérir les connaissances nécessaires au transport des matières dangereuses de la classe 1, conformément aux prescriptions du chapitre 8.2 de l'A.D.R. et de l'arrêté français. Cette spécialisation n'est accessible qu'aux conducteurs titulaires d'une formation de base et d'une spécialisation "Classe 1" valides.

Programme

- PRÉSENTATION DU STAGE ET ORGANISATION**
- ACTUALISATION DES CONNAISSANCES**
- EVOLUTION DE LA LÉGISLATION**
- LES NOUVEAUX TEXTES A.D.R. ET ARRÊTÉ FRANÇAIS**
- L'ÉVOLUTION EUROPÉENNE**
- RAPPELS SUR LA CLASSIFICATION DES MATIÈRES DANGEREUSES**
- RAPPELS SUR LES CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES DES PRODUITS DE LA CLASSE 1 (SUBSTANCES EXPLOSIVES - MUNITIONS - ARTIFICES)**
- CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOSIFS (RÉGIMES D'EXPLOSION)**
- DANGERS PRÉSENTÉS AU COURS DE LA MANUTENTION ET DU TRANSPORT**
- EVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION CONCERNANT LES EMBALLAGES**
- LES INTERDICTIONS DE CHARGEMENT EN COMMUN**
- L'ÉQUIPEMENT SPÉCIFIQUE DES VÉHICULES**
- RAPPELS SUR LES DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES ET LES DOCUMENTS SPÉCIFIQUES DE LA CLASSE 1**
- LES RÈGLES DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT**
- LA SIGNALISATION DES VÉHICULES**
- INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES RESPONSABILITÉS DES CHARGEURS ET TRANSPORTEURS ET LA SÉCURITÉ AU COURS DU TRANSPORT**
- DÉCLENCHEMENT DE L'ALERTE ET TRANSMISSION DES INFORMATIONS**
- L'ACCIDENT - LE VOL**
- QUESTIONS DIVERSES - SYNTHÈSE**
- EVALUATION**
- EXAMEN FINAL**

THÉORIE = 100 %



Présentations multimédia



Documentation de stage



Examen final